

La fiscalité des associations – Connaître et appliquer la règle des 4P



Objectifs

- Examiner les particularités de la fiscalité des associations et principalement les conditions d'exonération aux impôts commerciaux
- Définir et apprécier les critères fiscaux de non-lucrativité
- Connaître et dérouler la démarche étape par étape pour déterminer si l'association respecte les critères fiscaux de non-lucrativité

Publics

– Toute personne appelée à participer à la direction ou à la gestion administrative et comptable d'une association : Directeur, Responsable administratif, Responsable comptable, Administrateur bénévole
– Toute personne intervenant dans l'accompagnement et la professionnalisation des structures de l'ESS (DLA, PLIE, DSU...)

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Durée

1 jour, soit 7 heures – En présentiel

Dates

Nous consulter

Formation pouvant être organisée en Région, en inter ou en intra dans votre structure

Nombre de participants

7 à 12 personnes

Prix de la formation

En inter : 300 € par personne et 100 € pour les bénévoles dans la limite des places disponibles
En intra : tarif de groupe, nous consulter

Comptabilité, gestion, finances



Programme détaillé

Les particularités de la fiscalité des Associations

- Rappels sur les règles du jeu fiscal
- L'instruction du 18 décembre 2006
- Le questionnaire fiscal
- Les rapports avec l'administration fiscale

La non-lucrativité

- Le caractère intéressé ou désintéressé de la gestion
 - Gestion à titre bénévole
 - Distribution de bénéfices
 - Attribution de l'actif
- L'examen de la concurrence
- L'entretien de relations privilégiées avec les entreprises

Appréciation des modalités de la concurrence : la règle des 4P

- Existence d'une situation de concurrence
- Appréciation des modalités de la concurrence
 - Le Produit
 - Le Public
 - Le Prix
 - La Publicité

Idée parcours

Modules complémentaires :

124 Acquérir les principes fondamentaux de la gestion financière d'une association

146 Élaborer un projet associatif



Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges sur des études de cas
- Échanges d'expériences entre stagiaires

☑ Validation et évaluation tout au long de la formation : quiz, synthèse orale et reformulation, mises en situation, plan d'action personnalisé... Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant.

